

Notes historiques de la paroisse de St-Léon Le Grand

La paroisse de St-Léon a été formée du démembrement de la paroisse de St-Antoine de la Rivière du Loup.

Par suite du déboisement de nos forêts, par l'action courageuse et soutenue des valeureux défricheurs qui, chaque année, s'enfonçaient dans la forêt et livraient à la culture une grande étendue de terrain défriché, mis en valeur par un travail opiniâtre et persévérand, une partie considérable de la population se trouvant très éloignée de l'église, il devenait urgent, pour les intéressés, de demander à leur évêque l'autorisation nécessaire pour établir une nouvelle paroisse et y bâtir une église.

En conséquence les francs-tenanciers de la division Chacoura au nombre de 85 adressèrent le 27 décembre 1796, à Mgr Hubert évêque de Québec, une requête demandant l'érection de leur canton en paroisse.

Le dit évêque ayant eu égard à la requête présentée chargea M. l'abbé Noiseux, Prêtre, Vicaire-Général de se transporter sur les lieux, d'y faire la démarcation d'une nouvelle paroisse, sous l'invocation de St-Léon le Grand et d'y marquer la place d'une église.

Le Vicaire Général, le quatorzième jour de juin après avoir visité les lieux et s'être entendu avec les principaux habitants de la future paroisse, fixa l'emplacement de la nouvelle église sur les terrains de MM. J.-Bte Marineau et Jean Charles Pelletier qui cédèrent une étendue de six arpents, le premier moyennant finance céda trois arpents; le second fit un échange de terrain avec M. Ls Gugy, Seigneur des fiefs Grandpré, Grosbois et Dumontier, ce qui permit à ce dernier de faire cadeau, pour la nouvelle église, d'une étendue de trois autres arpents.

Et sur le dit terrain M. Noiseux fit ériger une croix, en fit la bénédiction solennelle et dressa le procès-verbal de la démarcation de la chapelle de St-Léon le 14 juin 1797.